

**Zeitschrift:** Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Band:** 58 [i.e. 59-61] (1988-1990)

**Heft:** 8: Transalp 2005 : l'inconnue helvétique

**Artikel:** En 1963 déjà...

**Autor:** P.-A.G.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-824350>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# En 1963 déjà...

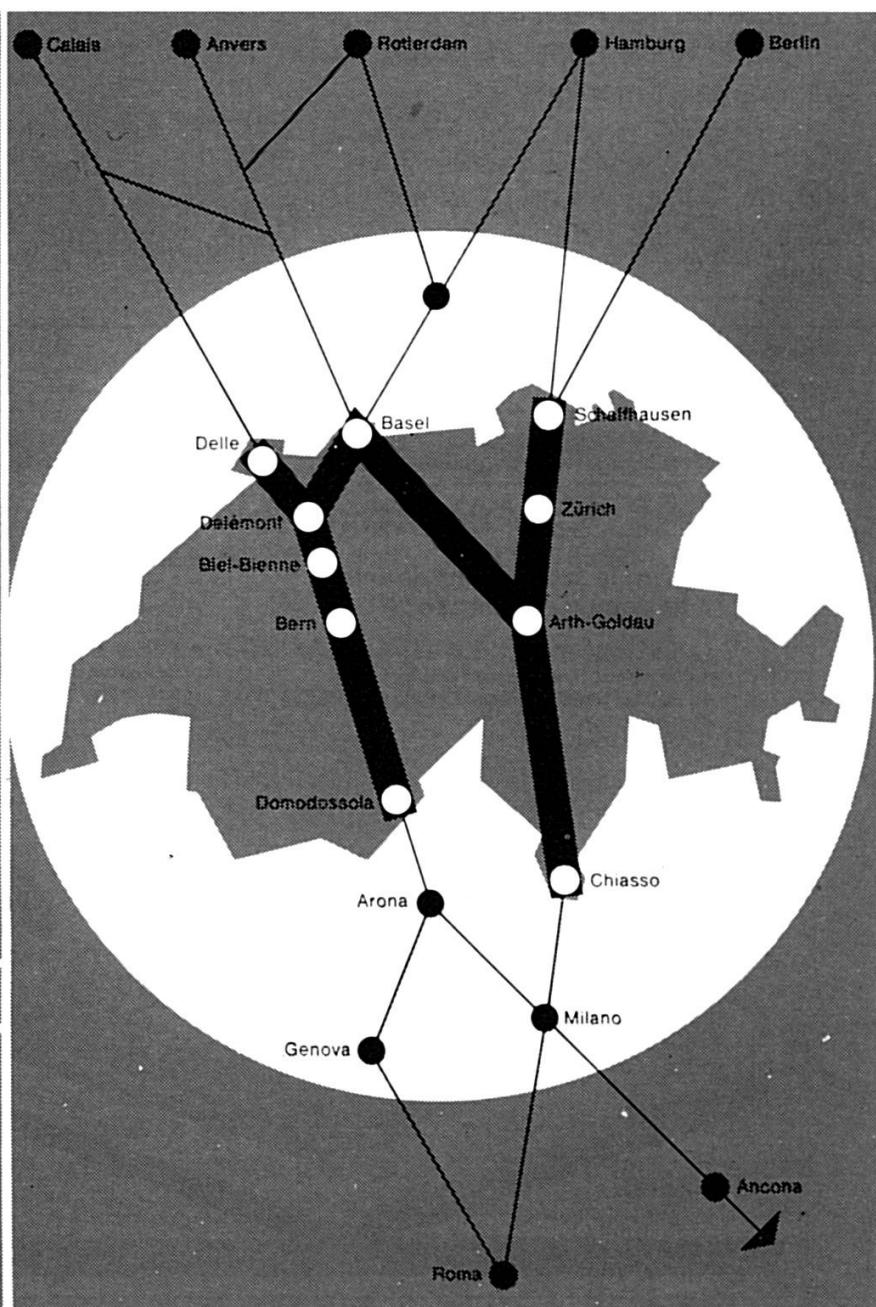
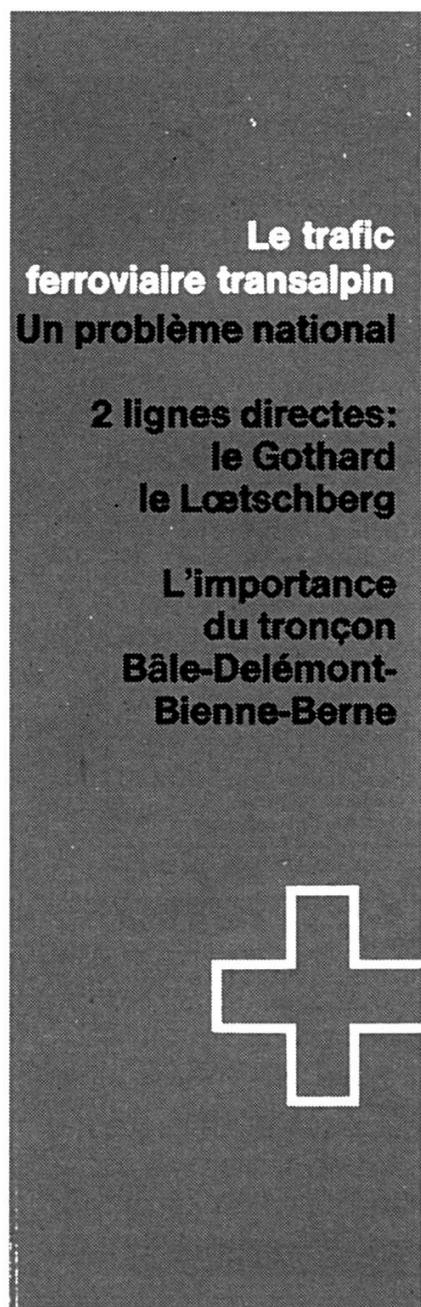
La publication du présent bulletin de l'ADIJ ne constitue certes pas une première. En... 1963 (déjà), l'ADIJ avait publié une plaquette sous le titre: «Un problème national: le trafic ferroviaire transalpin».

Si l'on est optimiste, on peut considérer que les problèmes avaient alors fort bien été perçus par les milieux économiques et politiques jurassiens. Si l'on est pessimiste, on trouvera qu'il est dramatique que, après vingt-cinq ans, pratiquement

mot pour mot, les mêmes arguments doivent être aujourd'hui employés pour défendre la ligne du Lötschberg. En effet, la rivalité avec la ligne du Gothard, le problème du tunnel Moutier-Granges, les coûts comparés des variantes Gothard et Lötschberg, la ligne Delle-Belfort... tout était, et reste à dire!

## En attendant...

La rédaction du bulletin de l'ADIJ ne résiste pas au plaisir amer de citer la



conclusion de cette plaquette. On verra en effet que, à quelques virgules près, le texte aurait pu servir au présent bulletin. Sous le titre : « *En attendant les grandes réalisations sur la ligne du Gothard, la modernisation de la ligne Bâle-Delémont-Bienne-Berne-Lötschberg-Simplon offre la solution la plus rapide, la moins coûteuse.* »

L'ADIJ concluait son étude dans les termes suivants :

« *Nous le répétons : il est dans l'intérêt supérieur du pays de s'attacher aux problèmes que pose la ligne du Gothard. Mais ces problèmes sont complexes. On évalue le coût du futur tunnel ferroviaire et routier du Gothard, Amsteg-Biasca, à deux milliards. Les études techniques ne sont pas terminées et susciteront de longues discussions. Aussi peut-on admettre que la réalisation se fera attendre quelques années encore (sic!). La « Croix d'Olten » pose, elle aussi, de nombreux et très ardu斯 problèmes techniques et financiers. Au contraire, les travaux que nécessite l'établissement d'une double voie continue entre Bâle-Delémont-Bienne-Berne-*

*Lötschberg-Simplon-Domodossola ne présentent pas d'obstacles techniques et financiers particuliers. Les plans existent depuis longtemps. Les travaux peuvent donc être exécutés dans un délai relativement court.*

*Un principe constant appliqué par les CFF est qu'il faut améliorer, en premier lieu, les tronçons où les travaux sont les moins coûteux et les plus aisés. Le problème se résume donc ainsi : le trafic transalpin allant en augmentant, ne faut-il pas commencer par appliquer la solution la plus rapide, la moins coûteuse, la plus rationnelle ?*

*Ainsi, quand la ligne du Lötschberg aura été pleinement mise en valeur comme deuxième voie transalpine, la Suisse pourra accomplir dans l'avenir comme dans le passé, ses tâches essentielles qui sont de servir de trait d'union et de liaison entre les pays de l'Europe.*

*Il y va de l'intérêt général du pays. »*

La brochure de 1963 peut être obtenue, sur simple demande, au secrétariat de l'ADIJ.

P.-A. G.

#### **Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Co-présidents :

Jean-Baptiste Beuret, Delémont  
Philippe Eichenberg, Moutier

Secrétaire général

et rédacteur responsable :  
Pierre-Alain Gentil, Delémont

#### **Administration de l'ADIJ et rédaction des « intérêts de nos régions »**

Rue du Château 2, case postale 344, 2740 Moutier 1, ☎ 032 93 41 51, c.c.p. 25-2086-1